



### **Tel est malpropre, Me Tamfu Richard a été chassé du directoire du MRC, après avoir critiqué l'âge de Maurice Kamto, candidat pour la Présidentielle de 2025.**

Maître Tamfu Richard, Secrétaire National en charge de la Réforme et de la Modernisation de l'État, et par ailleurs Communicant pour le MRC, a été exclu du Directoire National du parti. [La résolution a été prise au cours d'une réunion du MRC](#), présidée par Maurice Kamto lui-même ce 07 juin 2023 à Yaoundé.

Maître Tamfu Richard est accusé de s'être [«attaqué à l'âge »](#) avancé de Maurice Kamto, candidat à la présidentielle de 2025, et d'avoir ouvertement annoncé son soutien à la candidature de Michèle Ndoki, candidate déclarée à la présidence du MRC.

En outre, l'avocat-politicien s'est vu retirer du groupe de communication du parti, non sans être prévenu qu'il serait traduit devant le Conseil de Discipline pour « manquement au devoir de réserve et de loyauté ».

### **Je maintiens ma candidature...**

L'exclusion de Maître Tamfu Richard du parti a particulièrement choqué Maître Michelle Ndiki, elle-même frondeuse, et membre du directoire du MRC.

La militante politique a fustigé cette propension à vouloir faire de Maurice Kamto le « dieu », et a dénoncé la dérive dictatoriale de ce dernier. « **C'est exactement à cause de ce genre de comportement que je maintiens ma candidature à la présidence du Parti...ceci n'est ni le parti, ni le Cameroun que nous voulons. nous, on ne nous fait pas taire, demandez à Martinez ! Même depuis l'au-delà il parle encore...** », a fulminé l'avocat au Barreau du Cameroun.

Par la suite, Maître Ndoki a tenté de faire le lien entre le MRC et certains faits d'actualité au Cameroun et dans la diaspora : « **Aucune exclusion, aucune manœuvre d'intimidation, aucune opération de boycott de concert, aucun saccage de boutique pendant la nuit, aucune agression d'artiste, aucune campagne de dénigrement dans les réseaux sociaux n'empêchera ça** ».

Pour finir, l'ancienne pensionnaire de la prison principale de Kondengui, après le « Hold-up » électoral de 2018 a clairement rappelé que le MRC est une propriété commune dont Maurice Kamto ne peut s'en accaparer : « **Ce parti n'appartient pas à Maurice Kamto. Maurice Kamto n'est PAS le MRC, le MRC n'est PAS Maurice Kamto. Ce n'est pas sa chose dont il dispose comme bon lui semble... Tout mon soutien Maître Tamfu Richard On reste debout et on avance ! On se voit le 4 novembre 2023 !** », a lâché Maître Michelle Ndoki.